



## *La MOQUETTE et les bruits d'impact La solution à la Nouvelle Réglementation Acoustique*

### **Le problème des Français**

La lutte contre le bruit une « priorité nationale »

Les accidents domestiques tuent 12 000 personnes âgées chaque année

### **La Solution**

#### **LA MOQUETTE**

##### **Réduction de l'impact de bruit :**

La moquette permet de réduire fortement les bruits environnants ; pour obtenir le même effet isolant que procure une moquette, il serait nécessaire de poser 60 cm d'épaisseur de sol dur.

##### **Un sol sûr :**

Un revêtement de sol textile est antidérapant. Dans les pièces occupées par les enfants ou les personnes âgées, il est particulièrement important de prévenir tout risque de chutes en posant un revêtement de sol textile.

*On le sait depuis longtemps, le bruit est n°1 au hit-parade des nuisances : en 1980 déjà, le Ministère de l'Environnement estimait à 25 milliards de francs le coût des nuisances sonores en matière de santé (problèmes auditifs, stress, troubles du sommeil, irritabilité).*

☀ **En habitation, la MOQUETTE est le revêtement de sol qui vous garantit le meilleur confort acoustique, tout en préservant celui de vos voisins...**

Dans notre vie quotidienne, dans nos intérieurs, nous produisons du bruit... beaucoup de bruit. La télévision, la radio, la chaîne HI-FI, la pratique musicale, les jeux d'enfants, toutes ces activités de loisirs peuvent se transformer en nuisances insupportables pour nos voisins.

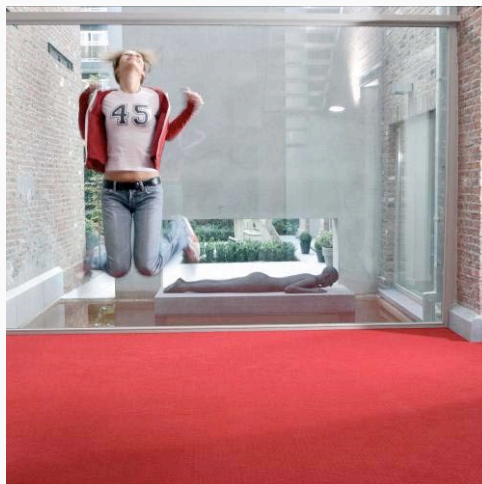
En contrario, les bruits de la rue et des appartements environnants nous perturbent et augmentent notre stress. Le meilleur remède contre le bruit, *c'est la moquette*. C'est le seul revêtement qui donne vraiment le droit au silence.

☀ **En lès ou en dalles, la MOQUETTE, championne de l'isolation phonique et la diminution des bruits environnants, est le revêtement idéal des lieux publics où la musique est reine...**

Discothèque, théâtre, salle de concert ou salle de cinéma... dans tous ces lieux publics, où le son est l'élément fondamental de l'animation, trois objectifs doivent impérativement être atteints :

- La meilleure isolation possible vis-à-vis des bruits extérieurs et intérieurs, nécessaires au confort des spectateurs et à la tranquillité des occupants de l'espace environnant la salle de spectacle ;
- La réduction optimum des bruits environnants, bruits d'impact et bruits aériens, facteurs essentiels de la qualité d'audition ;
- La création d'une ambiance feutrée et élégante.

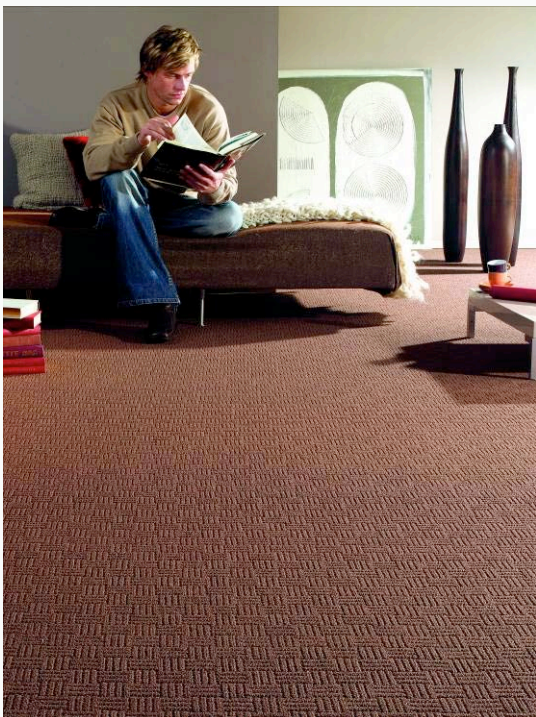
Pour ces lieux sonores par excellence, le meilleur revêtement de sol est, bien entendu, *la moquette*.



LANO « Arena 120 »

**La nouvelle réglementation acoustique de l'habitat neuf publiée par le Ministère du Logement** rend obsolètes les textes en vigueur depuis 1969 et **impose des critères plus sévères d'isolation** vis-à-vis des bruits extérieurs et intérieurs aux habitations. Les exigences portent non pas sur le plancher nu mais sur le couple plancher/revêtement de sol pour les bruits d'impact.

*La moquette est le premier élément de réponse pour réagi efficacement contre le bruit !*



**BALTA « Andaluz »**

C'est en effet, incontestablement, le revêtement de sol le plus performant sur ce critère d'isolation phonique pour la réduction des bruits d'impact (obtenir un effet isolant égal à celui d'une moquette, il faut poser 60 cm d'épaisseur de sol dur !). La moquette permet, en outre de diminuer fortement les bruits environnants. L'effet de réverbération des sons sont atténués de moitié dans une pièce équipée de moquette, par rapport à une pièce à « sol lisse ». Intérêt majeur dans les lieux publics...

Il est donc évident qu'une pose de moquette prévue dès les travaux de conception permet de réaliser de réelles économies en matière d'isolation acoustique.